



VILLE DE DURBUY

Basse Cour, 13- B- 6940 Barvaux S/O
086/219.811 – www.durbuy.be

Durbuy, le 2 mai 2019

JOURNÉES SPORTIVES MAI

Chers parents,

Les Echevinats de l'Enseignement et des Sports, avec le concours du C.O.D. et du C.A.F., organisent des **journées sportives**, auxquelles votre enfant est invité à participer.

Celles-ci se dérouleront pour les élèves de P1 à P4 sur les sites de Barvaux (piste d'Athlétisme) et de Bohon (piscine communale). **Chaque enfant participera à une journée avec sa classe** et en compagnie des classes du même niveau des autres écoles de la Ville de Durbuy.

Pour votre enfant, cette journée aura lieu le **28 mai 2019**.

Les activités auxquelles il participera seront :

- le matin : épreuves d'athlétisme.
- l'après-midi : épreuves aquatiques à la piscine.

À ce sujet, nous vous demandons de bien vouloir **conduire votre enfant à Barvaux (piste d'Athlétisme) pour 8h30 et de venir le rechercher à Bohon (piscine communale) à partir de 16h**. Une garderie sera organisée, à partir de 7h30 à Barvaux (école communale), et jusqu'à 17h00, à Bohon (piscine communale).

Pour une bonne organisation des garderies, nous vous demandons de bien vouloir compléter le talon ci-dessous, et de le remettre à la Direction de votre école.

Pour cette journée, nous vous demandons de bien vouloir prévoir, pour votre enfant :

- qu'il soit vêtu d'une **tenue de sport** (short ou training, t-shirt, pull léger et baskets) **adaptée aux activités et à la météo du jour**;
- qu'il prenne son **sac de piscine** ;
- qu'il **emporte un pique-nique pour le repas de midi** (tartines, collations et boissons).

Si vous avez la moindre question, vous pouvez toujours, bien entendu, contacter la Direction de l'école de votre enfant.

Nous espérons vivement que chaque enfant vivra un bon moment, dans un esprit sportif et d'équipe, lors de ces journées sportives.

Henri MAILLEUX,
Secrétaire communal.

Fabrice SARLET,
Échevin des Sports.

Laurence JAMAGNE,
Échevine de l'Enseignement

Philippe BONTEMPS,
Bourgmestre.

✂-----

Madame/Monsieur parent/responsable de

déclare que son (ses) enfant(s) :

- o ira (iront) à la garderie organisée à Barvaux de 7h30 à 8h30.
- o ira (iront) directement à Bohon à 8h30.
- o sera (seront) repris à 16h à Bohon
- o restera (resteront) à la garderie à Bohon, jusqu'à 17h00 maximum
- o prendra (prendront) le bus pour se rendre à la garderie centralisée à l'école communale de Barvaux.

Signature,